



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EPISODE DE CRUES EXCEPTIONNELLES :
POINT DE SITUATION – 12 NOVEMBRE 2023 – 12h**

Arras, le 12 novembre 2023

Grâce à l'accalmie passagère rencontrée sur le plan des précipitations, la vigilance rouge crues a été levée ce matin pour le cours d'eau de l'Aa qui amorce à peine sa décrue et passe en vigilance orange. La Hem, la Canche et la Lys Plaine sont maintenues en vigilance orange. La Lawe-Clarence, la Lys Amont et la Liane demeurent en vigilance jaune. Le département sera également placé demain en vigilance jaune pluie inondation, vents violents et vagues-submersion.

Même si les précipitations ont cessé, elles devraient reprendre dès la fin d'après-midi (sont attendus 5 à 10 mm cet après-midi, 15 mm dans la nuit de dimanche à lundi, 15 mm dans la journée de lundi et 10 mm sur les bassins côtiers mardi). Ces pluies arriveront sur des sols qui sont saturés et pourraient faire repartir à la hausse le niveau des cours d'eau qui restent très réactifs.

Par ailleurs, les routes départementales et communales ont été et continuent d'être particulièrement impactées par les inondations au regard de l'intensité de l'épisode. La journée de demain sera donc consacrée à l'analyse, la mise en sécurité et la réparation de ces réseaux. Une attention particulière sera portée aux ouvrages d'art et au risque d'effondrement. Un état des lieux des dégâts survenus dans les établissements scolaires est également en cours de réalisation.

Dans ce contexte et au regard des prévisions météorologiques, le préfet du Pas-de-Calais a décidé, en concertation avec les élus et en lien avec la rectrice de la région académique Hauts-de-France, de maintenir fermés les établissements d'enseignement publics et privés à savoir les crèches (à l'exception des crèches hospitalières), les écoles maternelles, les écoles primaires, les collèges et les lycées situés dans les 279 communes listées dans l'arrêté préfectoral en annexe jusqu'au mardi 14 novembre inclus. Ces établissements ne dispenseront pas d'enseignement, mais les élèves pourront y être accueillis à chaque fois que cela s'avérera nécessaire notamment pour les parents sans solution de garde. Un plan de continuité pédagogique sera également mis en œuvre par les services de l'Education Nationale.

Bilan chiffré à 12h :

- **28** interventions (pompage, mise en sécurité, déblayage, reconnaissance) et **50** évacuations ont été réalisées cette nuit par les sapeurs-pompiers.
- **4** blessés sont recensés (pas d'évolution par rapport au dernier bilan).
- **7 200** personnes connaissent toujours des restrictions d'usage de l'eau au sein de plusieurs communes situées sur les secteurs de Samer et de Doudeauville.
- **1 272** foyers sont privés d'électricité, dont **800** dans l'Audomarois et **150** dans le Calaisis (inondation d'un poste de distribution à Guines).
- **6 000** clients sont impactés en relai mobile. **2 800** clients sont par ailleurs touchés en relai fibre, fixe et ADSL.
- **60** axes routiers sont coupés.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Focus sur les interventions marquantes :

- Le Montreuillois et l'Audomarois restent particulièrement touchés. Une nouvelle évacuation de personnes et d'animaux a encore eu lieu hier soir à la Calotterie (arrondissement de Montreuil) au moyen de bulldozers (impraticabilité pour les tracteurs). Une quarantaine d'habitations ont par ailleurs été touchées à Wavran-sur-l'Aa (arrondissement de Saint-Omer) avec 1m20/1m40 par endroit.
- Les logements de fonction du collège de la Morinie à Saint-Omer ont dû être évacués dans la nuit en raison du débordement d'un cours d'eau situé à proximité.
- Les lignes SNCF Saint-Pol/Etaples et Etaples/ Boulogne demeurent coupées (sans date de reprise prévue actuellement).
- Un établissement médical situé au sud de Saint-Omer a également été touché par des inondations. 90 résidents étaient impactés. Ils ont tous été mis en sécurité.
- La rocade de Saint-Omer est à nouveau ouverte dans les deux sens.

Rappel des autres mesures mises en oeuvre:

Mesures générales

- **Déploiement inédit de pompes sur les secteurs stratégiques** : un dispositif de pompage lourd impliquant de gros volumes est mis en œuvre. Aux 42 200 m³/h pompés en temps réel par les moyens lourds et permettant notamment d'augmenter les rejets à la mer depuis Calais, s'ajoute une capacité de pompage mobile de 10 166 m³/h répartie sur les territoires concernés et permettant aux sapeurs-pompiers de prélever les eaux piégées dans les secteurs qui bénéficient d'une décrue. Ce niveau record de pompage sera maintenu dans les jours qui viennent.
- **Maintien d'une surveillance renforcée des digues** dans le but de détecter les plus fragilisées d'entre elles qui pourraient faire encourir un risque de submersion.
- **Prise en compte des personnes vulnérables** : depuis le 6 novembre, 50 d'entre elles ont été prises en charge par l'ARS dans un hébergement dédié.
- **Mobilisation des sapeurs-pompiers et des FSI au contact de nos concitoyens** : le préfet a demandé aux policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers d'être en lien constant avec les personnes sinistrées. Une attention particulière est également accordée aux habitations qui ne sont pas occupées pour éviter les vols.
- Une salle de crise est toujours activée 24h/24 à la préfecture.

Mesures spécifiques dédiées aux élus et aux professionnels

- 155 dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été déposés par les communes et traités par la préfecture.
- Une cellule dédiée aux entreprises et une autre consacrée aux exploitants agricoles sont mises en œuvre.
- Des dispositifs adaptés de soutien psychologique seront déployés prochainement pour les élus et les chefs d'entreprise. Ce dispositif est déjà opérationnel pour les agriculteurs via la MSA.